

ED 138 - Commission d'exonération des droits d'inscription

▶ Exonération des droits d'inscription

de l'éducation (article R. 719-49) prévoit, pour les boursiers et les pupilles de la nation, des droits de plein droit des frais d'inscription : ils sont dispensés du versement des droits au moment de l'inscription administrative, sans passage devant une commission.

On peut aussi demander à être exonéré des droits d'inscription sans pour autant être boursier ou pupille de la nation, si sa situation personnelle le justifie, et avant qu'il n'ait procédé à son inscription administrative. La commission d'exonération des droits d'inscription de l'Université Paris Nanterre a pour mission d'instruire les demandes d'exonération des droits d'inscription présentées par les étudiants qui en font demande en raison de leur situation personnelle en application du décret n°84-13 du 5 janvier 1984. Si elle est favorable, l'exonération peut être totale ou partielle.

Pour connaître le calendrier des demandes d'exonération et déposer une demande, veuillez consulter la page <https://suio.parisnanterre.fr/dispositifs-de-reussite/exoneration-des-droits-d-inscription/>

Mis à jour le 06 juin 2019

▶ Organisation administrative

Directeur :

[M. MARX](#)

Secrétaire administratif :

sa@liste.parisnanterre.fr

10 rue REMOND, bureau 306A

92000 Nanterre
01 47 70.71

Horaires d'ouverture au public :

du mardi de 12h30 à 17h

et du mercredi après-midi à partir de 13h

▶ Représentants des doctorants de l'Ecole Doctorale ED 138

Yvan Amandio - EA 3931, Centre de recherches en littérature et poésie comparées (LIPO)

Antonella Battisti - EA 369, Études romanes

Roberto Lapia - EA 369, Études romane

Yrill Rouanet - EA 3931, Centre de recherches en littérature et poésie comparées (LIPO)

Marine Champetier de Ribes - EA1586, Centre des Sciences des Littératures en Langue Française (CSLF)

Mail des représentants des doctorants :

doctorants.ed138@gmail.com

▶ Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale LLS](#)

terre.fr/ed-138-commission-d-exoneration-des-droits-d-inscription-800126.kjsp?RH=15088494